

# LE TAM

Avril 2021

LE MAGAZINE DE TULLE AGGLO

N°34

étudiants

## GÉNÉRATION DÉSENCANTÉE ?

### projet de territoire

Imaginez votre agglo de demain

Page 08

### économie

Éco Pulse : des aides pour vos projets

Page 22

### déchets

Le brûlage des végétaux, c'est niet !

Page 26



**L'année 2021 a de nouveau débuté avec la crise COVID** et entraîne toujours d'importantes contraintes d'ordre sanitaire, qu'il est impératif de respecter mais aussi son lot de conséquences économiques et psychologiques qui pèsent de plus en plus sur notre vie sociale et potentiellement sur l'emploi.

La convivialité dans nos comportements quotidiens devient un lointain souvenir, les sorties culturelles ne sont plus, ce qui entraîne de lourds impacts pour les salariés et les structures concernés, tout particulièrement les intermittents du spectacle.

Dans ce cadre, la médiathèque intercommunale assume un lien social important pour le territoire et continue d'animer le réseau intercommunal de lecture publique.

De même, au travers des inscriptions budgétaires de 2021, un nouveau dispositif d'aides au secteur commercial et artisanal dénommé "Éco Pulse" est prévu. Il intègre des aides à l'investissement ainsi que des aides à la transformation numérique. Le pôle économique de la communauté d'agglomération sera pleinement mobilisé pour en assurer la mise en œuvre. Vous trouverez une première présentation du dispositif dans ce numéro du TAM.

D'autre part, l'Agence nationale de la cohésion des territoires a répondu favorablement à ma demande d'un appui en ingénierie pour accompagner tous projets de revitalisation économique, notamment industriels, initiés sur le territoire. La mobilisation se poursuit.

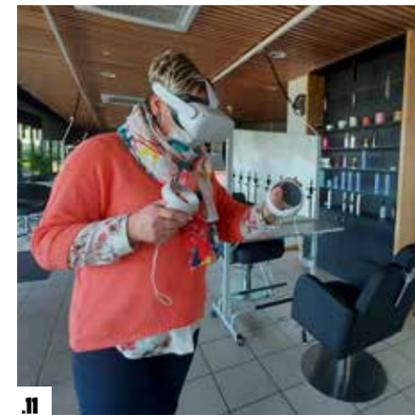
Enfin dans le même temps, les élus élaborent depuis plusieurs mois un projet de territoire pour la nouvelle mandature et c'est dans ce cadre qu'il sera proposé de recueillir votre avis dans les prochaines semaines.

Je vous souhaite une excellente lecture. ■

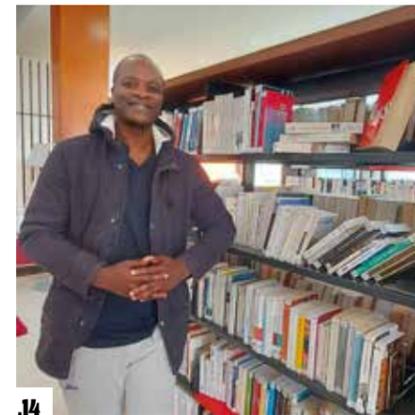
**Michel Breuilh**  
Président de Tulle agglo



.05



.11



.14



.08



.16

**Le TAM.** Tulle agglo Magazine - Rue Sylvain Combes - 19000 Tulle. Téléphone : 05 55 20 75 00. Fax : 05 55 20 75 01. E.mail : tulleagglo@tulleagglo.fr. **Directeur de la publication :** Jean-François Labbat. **Rédactrice en chef :** Marie Cailleaud. **Rédaction :** Marie Cailleaud, William Raynal. **Photos et illustrations :** William Raynal, Marie Cailleaud, Office de Tourisme Tulle en Corrèze, Marie Frayssinet, Nadia Mauléon, Emmanuelle Orhan, Gallmeister, éditions Julliard, Dargaud, Insert Sun, Thierry Goursolle, Mairies de Chanteix, Corrèze, La Roche-Canillac, Musée de l'Homme de Néandertal, Calk Studio, Jacques Jallat, CFA Les 13 Vents, Frank Barrau-Arnal, Adobe Stock. **Mise en page et secrétariat de rédaction :** Sylvie Mahé. **Dépôt Légal :** Avril 2021. **ISSN :** 1261-3320. **Tirage :** 23 500 exemplaires. **Diffusion :** La Poste. **Imprimerie :** Maugein - Tulle, adhérent impression certifié Imprim'Vert - Certifié PEFC™ 10-31-3162.

## actualités P. 04

Facebook Tulle agglo. Néandertal à la MIER. Tulle Brive Nature. Travaux à la ZA Gare de Corrèze. Journées de gratuité du TuT. Aquacertation. Escapadez-vous. Jardin de la Maison des Enfants. Budget 2021. Projet de territoire. Le sens de la transformation du B419. Campus Connecté. Repas à 1€ pour les étudiants. Casque de réalité virtuelle au CFA des 13 Vents. Chefs solidaires au Lycée René Cassin.

## économie P. 12

Pôle emploi et CFA Bâtiment : former pour travailler. Première pierre posée pour Cerfrance. Atelier de transformation fermière. Nouvelles installations à Initio. SOS Villages.

## portrait P. 14

Yannick Monrosé, poète et slameur.

## paroles de... P. 13

Le Conseil Municipal des Jeunes de Saint-Clément.

## dossier P. 16

Étudiants : génération désenchantée ?

## projet P. 22

Éco Pulse : des aides pour vos projets.

## communes P. 24

Commerce à reprendre à La Roche-Canillac et Sainte-Fortunade. Services publics renforcés à Corrèze. Restauration des landes du Baspeyrat. Pêche à Lagarde-Marc-la-Tour. Art traditionnel à Espagnac.

## environnement P. 26

Brûlage des végétaux. Centrales Villageoises. Station d'épuration de Mulatet. Rénovation énergétique. La Dépaysante.

## culture P. 28

Cinéma Véo. Sélection des bibliothécaires.

## tribunes P. 30

## vos questions, nos réponses P. 31



## Retrouvez-nous sur Facebook

Depuis le 12 janvier, Tulle agglo tisse sa toile sur les réseaux sociaux afin de toujours mieux vous informer. Notre page Facebook vous accompagne au quotidien pour vous délivrer de l'actu, de l'actu et rien que de l'actu sur les services communautaires et le territoire. Venez liker, commenter et partager avec la communauté Tulle agglo.



médiathèque

## Néandertal investit la MIER

Jusqu'au 29 mai, la médiathèque intercommunale Éric Rohmer accueille l'exposition "De Mauer à La Chapelle-aux-Saints, nos deux ancêtres européens". En 1908, les abbés Bouyssonie ont trouvé le premier squelette complet d'un homme de Néandertal et la première sépulture sur la commune de La Chapelle-aux-Saints, dans le Midi Corrèzien, restant encore aujourd'hui une référence mondiale connue de la préhistoire. Le musée de l'Homme de Néandertal présente une exposition bilingue franco-allemande (en référence à Mauer, ville allemande où a été découvert le plus ancien fossile du genre Homo) composée de panneaux explicatifs mais également d'objets comme une mâchoire de Néandertal. La médiathèque vous attend ! ■

## EN BREF

## Tulle Brive Nature

C'est le dimanche 4 juillet qu'aura lieu, sauf mauvaise surprise due aux conditions sanitaires, la Tulle Brive Nature, qui fête sa 10<sup>e</sup> édition ! Elle s'effectuera dans le sens Brive-Tulle. Au programme : 4 distances de trail (5, 11, 29 et 40 km), 2 en VTT (20 et 35 km), 2 en rando (11 et 24 km) et 1 en cyclo (60 km). Quelques adaptations liées à la COVID : la jauge de chaque course sera de 500 participants maximum avec des départs par groupe de 6, il n'y aura pas de relais ravitaillement mais seulement de l'eau. À noter : le trail 29 km sera labellisé Trail Tour National. Bonne course !

Infos et inscriptions sur [latullebrivenature.com](http://latullebrivenature.com)

## économie

## La ZA en travaux à la Gare de Corrèze

Les pelleuses et engins de chantier ont investi la zone d'activités de la Gare de Corrèze depuis quelques semaines ! Celle-ci bénéficie de travaux d'extension sur une parcelle de 24 100 m<sup>2</sup>. À terme, elle permettra l'installation de Très Petites Entreprises sur 7 lots dont la surface est comprise entre 2 100 et 4 700 m<sup>2</sup>. Idéalement située à quelques en cablures de l'autoroute A89 et entièrement câblée en fibre optique, cette zone à vocation artisanale intéresse d'ores et déjà des entrepreneurs qui se sont manifestés auprès de la mairie de Corrèze. Le montant des travaux d'aménagement s'élève à près de 250 000 € dont un soutien de l'État à hauteur de 90 500 € et une participation de la Fédération Départementale d'Électrification et d'Énergie de la Corrèze pour 14 000 €. Si vous êtes intéressé, contactez le Pôle éco de Tulle agglo au 05 55 20 78 79. ■



## 3... ou 4 !

C'est le nombre de journées de gratuité sur le réseau de transports TuT agglo en 2021 : le mercredi 26 mai à l'occasion de la foire de la Saint Clair (uniquement si celle-ci a bien lieu), le samedi 18 septembre dans le cadre de la semaine européenne de la mobilité, le mercredi 22 septembre pour la semaine du transport public et enfin le mercredi 29 septembre dans le cadre de la semaine européenne du développement durable.



## TOURISME

## Escapadez-vous !

Ouvrons ensemble une nouvelle parenthèse à Tulle en Corrèze. "Retrouver sa famille et ses amis dans un cadre convivial", "se reconnecter avec une nature préservée", "profiter des grands espaces"... Voici les principales aspirations des vacanciers pour 2021. Alors vous savez quoi ? On est une destination à la mode. Tulle agglo c'est 900 km<sup>2</sup> soit 2 fois plus d'espace en liberté (par rapport à la densité moyenne française), 2 fois plus d'authenticité et de ruralité (par rapport à la moyenne d'agriculteurs et de producteurs dans la population active française), plus de 700 km de chemins randonnées

## Centre aqua

## L'aquacertation continue

Et si vous participiez à la construction du centre aqua de demain ? La grande concertation lancée en janvier à destination des usagers continue jusqu'en mai ! Donnez votre avis sur les équipements, les services, les horaires et bien d'autres choses encore afin d'aider les équipes à élaborer le futur projet d'établissement. Petite récompense pour les répondants, inscrivez-vous au grand tirage au sort pour gagner des lots : entrées et/ou animations gratuites, réductions à l'année, etc. N'attendez plus !

Donnez votre avis sur : [aquacertation.agglo-tulle.fr](http://aquacertation.agglo-tulle.fr)

## EN BREF



## Un nouveau jardin à la Maison des Enfants

Les espaces extérieurs de la Maison des Enfants s'offrent une nouvelle jeunesse ! Des travaux de réaménagement du jardin de la crèche collective de Tulle agglo ont lieu actuellement. Quels sont les changements ? Le sol sera recouvert d'une couche en liège pour partie (avec un procédé innovant plus naturel que les sols classiques en caoutchouc) et de gazon synthétique pour une autre partie sur lequel des dalles type nids d'abeilles 100% recyclées et non-toxiques prendront place. La végétation prendra toute son importance avec l'aménagement d'un potager et d'un espace de plantations tandis que trois bacs à sable, une table de pique-nique et la cabane en bois seront remplacés, et deux pergolas en bois seront réalisées. Est également prévue l'installation de nichoirs à oiseaux et hôtels à insectes pour le plus grand plaisir des tout-petits qui profiteront donc bientôt d'un espace de 500 m<sup>2</sup> complètement repensé et remis à neuf.

Le Tam se félicite de ce jardin qui renforcera le bien-être des enfants.



Rendez-vous sur le site internet [tulle-en-corrèze.com](http://tulle-en-corrèze.com) et sur la page Facebook "Tulle en Corrèze" pour toutes les actualités.

# 2021 : UN BUDGET DE TRANSITION

COVID, projet de territoire, enjeux économiques, grands projets... Le contexte annuel impose un budget 2021 de transition. Les élus ont fait le choix de stabiliser les dépenses (fonctionnement et investissement) en attendant de connaître les grandes orientations et les actions du projet du territoire en cours de construction. Une année charnière qui permettra également d'entrevoir plus précisément les impacts de la crise COVID sur les finances de l'agglo.

## Les chiffres clés

**40,75 M€**

= total des budgets en fonctionnement

**22,47 M€**

= total des budgets en investissement

**2,01 M€**

= autofinancement

**3,6 M€**

= emprunt

**534 €**

= dette par habitant

**0**

pas de changement des taux de fiscalité

**220**

emplois permanents au 1<sup>er</sup> janvier 2021

## Répartition des dépenses

**5,23 M€**

attractivité (développement économique, enseignement supérieur, numérique, haut débit, tourisme, Leader)

**11,23 M€**

aménagement (voirie, habitat, énergie, urbanisme, transports)

**5,85 M€**

enfance, jeunesse, culture, sport

**6,39 M€**

collecte et valorisation des déchets

**6,04 M€**

assainissement

**10,44 M€**

dépenses vers les communes

**4,78 M€**

services généraux et SDIS

## D'où vient l'argent ?

**22,18 M€** Impôts et taxes

**7,13 M€** Dotations de l'État

**5,87 M€** Produits des services

**8,22 M€** Subventions

**5,01 M€** Emprunt



## Répartition des dépenses d'investissement

Équipements (centre aqua, Laval Verdier, médiathèque intercommunale, petite enfance, siège)

**1,80 M€**

Aménagement (voirie, eaux pluviales, développement économique, commerce, artisanat, tourisme)

**7,11 M€**

Cadre de vie et environnement (collecte et valorisation des déchets, habitat, transports, assainissement)

**6,96 M€**

**1,92 M€**

Grands projets (campus, maisons de santé)

COVID-19

## 2020 : des incidences financières pour l'agglo

Dépenses supplémentaires (masques, gel, nettoyage, communication) : 254 981 €

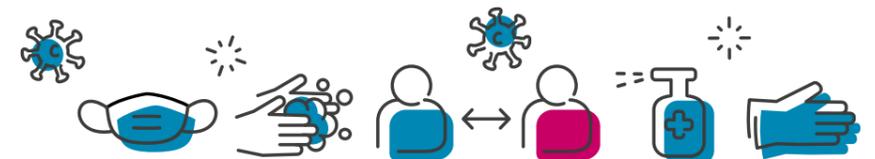
Aides COVID versées aux entreprises : 609 434 €

Pertes de recette : 554 026 €

- Centre aqua : 167 968 €
- Petite enfance : 46 132 €
- Terrain de Laval Verdier : 9 072 €
- Prestations de services et collecte des déchets : 39 060 €
- Économie (report de loyers) : 291 794 €

Aide reçue : 327 003 €

- État pour l'achat de masques : 81 499 €
- CAF pour la petite enfance : 245 504 €



# IMAGINEZ VOTRE TERRITOIRE DE DEMAIN

La communauté d'agglomération travaille à l'écriture d'un nouveau projet de territoire. L'occasion pour chacun d'imaginer le territoire de demain. Pour cela, Tulle agglo lance une concertation en ligne, ouverte à tous, jusqu'au 30 mai.

**Un projet de territoire, quésaco ?** C'est l'occasion de réfléchir aux orientations d'avenir pour l'agglomération. Document de référence pour la communauté, il fixe les priorités pour le territoire et définit des actions concrètes qui seront entreprises dans les années à venir. Depuis 2020, les élus de Tulle agglo ont entamé, ensemble, l'élaboration du nouveau projet d'agglomération. Il se construit collectivement en mobilisant les élus, communautaires et municipaux, les habitants et l'ensemble des acteurs locaux qui font la richesse de notre territoire.

L'INFO EN +

Juillet 2021

C'est le mois au cours duquel le conseil communautaire se réunira pour valider le projet de territoire. Pour rappel, vous avez jusqu'au 30 mai pour donner votre avis sur [agglo-tulle.fr](http://agglo-tulle.fr)



593

C'est le nombre d'élus municipaux invités à donner leur avis. Plus de 50 % ont répondu au questionnaire en ligne.

43

C'est le nombre de maires écoutés lors des réunions de micro-territoires organisées en janvier.

48

C'est le nombre de secrétaires de mairies consultés via un questionnaire en ligne en vue d'améliorer les relations de travail avec les services de l'agglo.

220

C'est le nombre d'agents communautaires également sollicités. Ils devront décliner les orientations définies dans le projet de territoire en projets de services, puis en plans d'actions.

**Services, projets, aménagement... Tous les sujets sont abordés dans la concertation citoyenne.**

**Une concertation à tous les niveaux.** Le projet de territoire concerne toutes les personnes qui vivent, travaillent, entreprennent ou exercent une activité associative, culturelle, sociale... sur l'agglomération de Tulle. S'il est ambitieux, ce projet se veut également participatif, pour répondre aux aspirations de toutes les forces vives. C'est pourquoi les élus de Tulle agglo ont souhaité adopter une démarche

collaborative en associant les habitants et les acteurs du territoire. Comment ? Grâce à un questionnaire en ligne pour les élus, des réunions des maires par micro-territoires, des commissions spécifiques pour les élus locaux ; des questionnaires et des groupes de travail pour les agents territoriaux ; une concertation citoyenne en ligne pour les habitants... Le contenu de chaque consultation est adapté en fonction des personnes interrogées.

**Pour donner votre avis**, rien de plus simple, rendez-vous sur le site [agglo-tulle.fr](http://agglo-tulle.fr) et répondez au questionnaire en ligne. ■



**Jean-François Labbal**  
Vice-président en charge de la Relation avec les communes, de la Communication, du Projet de territoire et du Numérique

**"C'est aussi l'occasion de créer un sentiment positif à l'égard du territoire"**

**"Coconstruire c'est essentiel.** Tout l'intérêt de cette démarche est de pouvoir entendre de la part des élus municipaux, des agents et des habitants ce qui va, ce qui ne va pas, ce qu'ils veulent et ce qu'ils ne veulent plus ou différemment. Les points de vue ne seront pas les mêmes, tout comme les besoins. Et cela nous permet de confondre ces divergences pour être au plus juste. C'est aussi l'occasion de créer un sentiment positif à l'égard du territoire. Au-delà des grandes idées, il faut profiter du moment de concertation pour créer un état d'esprit et une fierté d'appartenance. La réflexion doit être partagée et intégrée par l'ensemble des citoyens. Il y aura forcément un arbitrage politique à l'heure de la validation. Mais l'expression citoyenne reste au cœur, autant que les questions d'équilibre territorial, d'attractivité, de solidarité, d'innovation..." ■



LES TRAVAUX DU B419 SONT FINIS. LE 6 AVRIL, LES CLÉS ONT ÉTÉ REMISES AUX ÉTABLISSEMENT DE FORMATION. PROCHAINE ÉTAPE : DÉMÉNAGER !

## CAMPUS

## Du B419 au CAMPUS : le sens d'une transformation

**Il est toujours délicat de se confronter à la réhabilitation d'un bâtiment, quel que soit son âge, car il s'agit d'intervenir sur un patrimoine qui pendant des années a eu des heures denses. Transformer, c'est donc perturber, justifié par le changement d'usage du bâtiment. Jean-Marc Beffre, architecte du B419 rénové, se livre sur le sens donné à cette transformation.**



Jean-Marc Beffre  
Architecte

"Le bâtiment 419 était un bâtiment forteresse, replié sur lui-même, avec des lignes verticales massives. Mais c'était aussi une belle structure de béton, puissante, parfois étrange jusqu'à une certaine poésie du glacié. Accueillir des étudiants induisait un renversement : ne plus se replier mais s'ouvrir ; ne plus se protéger mais chercher l'eau (dégager la rivière et créer un théâtre de verdure pour bénéficier de sa fraîcheur), chercher le soleil (fabriquer de l'électricité grâce à une orientation plein sud), chercher la lumière (exploiter les façades et creuser cette masse) et chercher la terre (puiser à 200 mètres l'énergie pour chauffer et rafraîchir le bâtiment).

Mais cette posture n'a vraiment de sens que si elle prend une dimension sociale : il fallait créer des lieux vivants car identifiables et appropriables. La forme du B419 rénové est donc unificatrice et douce : un seul volume enveloppe, mais travaillé non comme un cristal poli et opaque mais creusé et défilé pour en ressentir les strates. Ce bâtiment se veut vrai dans sa structure ; on cherche à montrer comment il est construit, à ressentir la pesanteur ou la légèreté de la matière, comme la difficulté de réalisation qui en fait son humanité. Le bâtiment se veut le prolongement du parvis public. Sa double peau se décolle du sol pour chercher l'horizontalité

et la transparence maximale du rez-de-chaussée, affirmant la dimension publique du bâtiment. L'introduction de la courbe dans son volume permet d'agrandir, de trouver la lumière, et de s'inscrire dans le paysage naturel (la vallée de la Céronne) et industriel (les grandes voûtes du bâtiment qui jouxtait initialement le 419).

Le bâtiment cherche à faire vivre ensemble quatre entités très différentes : la BU (Bibliothèque Universitaire), l'atelier Canopé, l'INSPE, l'IFSI/IFAS. Le choix majeur a été de chercher à forger une identité commune. Leur répartition est déclinée de part et d'autre du grand hall traversant le bâtiment dans toute son épaisseur, et de part et d'autre d'un grand atrium central traversant le bâtiment dans toute sa hauteur. Relier, faire sens commun, inciter aux partages tout en garantissant une autonomie de chacune. Au-delà de la réhabilitation du B419, il s'agit de contribuer à un véritable projet urbain de transformation du site industriel du GIAT, pour le transformer en quartier de ville. Équipements, bureaux, industrie et logements cohabitent dans un maillage de rues. Les cheminements piétons de la rue du 9 juin 1944 sont prioritaires ; la courbure douce du tracé de la voie incite au ralentissement et à l'attention aux usagers." ■

## CAMPUS connecté

## Un outil pour la reprise d'études

Les Campus Connectés sont (aussi) de formidables outils pour les adultes souhaitant reprendre des études ou se réorienter professionnellement. Pas toujours facile en effet de partir suivre une formation supérieure dans une Université, ou à défaut de travailler seul à la maison. Famille, amis, santé, finances, informatique... Les raisons sont multiples et peuvent être autant de freins à la réalisation d'un projet professionnel. En ouvrant un Campus Connecté sur le territoire, Tulle agglomération souhaite évidemment permettre aux néo-bacheliers de poursuivre leur souhait de formation mais également faciliter la reconversion professionnelle. Comment ? En accueillant, sécurisant et encadrant les adultes

qui souhaitent le faire au même titre qu'un jeune étudiant. Une fois inscrits dans une formation à distance (via le CNED ou autres), ils bénéficient des mêmes avantages et services : accès à la BU (Bibliothèque Universitaire), tutorat, prêt de matériel informatique, restaurant universitaire... L'accueil au Campus Connecté est également ouvert aux demandeurs d'emploi qui souhaitent se reconverter. Pour ceux qui sont concernés, n'hésitez pas à prendre contact avec votre conseiller Pôle emploi pour discuter de votre projet et de sa prise en charge. ■

Pour en savoir + : Campus Connecté Tulle Corrèze : Tél. 05 55 20 46 21  
campus-connecte@tulleagglo.fr  
campus-connecte-correze.fr



UN CASQUE DE RÉALITÉ VIRTUELLE POUR LA SECTION COIFFURE DU CFA DES 13 VENTS

## APPRENTISSAGE

### La coiffure en réalité virtuelle

# 1€

C'est le coût du repas étudiant au restaurant universitaire et inter-entreprises du Campus de Tulle (au lieu de 3,95 €), qu'ils soient boursiers ou non-boursiers, et ceci pour toute la durée de la crise sanitaire. Pour en bénéficier, c'est simple : il suffit de présenter sa carte étudiante.

C'est un véritable vent d'innovation qui souffle sur la section coiffure du CFA des 13 Vents à Tulle... Il est l'un des tout premiers centres de formation en France à s'être doté d'un casque de réalité virtuelle. Deux manettes pour tenir son peigne et sa paire de ciseaux, le tout retransmis sur grand écran. L'objectif : simuler une coupe de cheveux pour pouvoir s'entraîner, se tromper et être corrigé sur ses gestes, ses postures avant de passer sur des têtes malléables. Les bénéficiaires ? Des taux de réussite plus élevés et des budgets maîtrisés. Loin d'être un gadget pour les formateurs comme les élèves ! Et face au succès de cet outil pédagogique, le CFA a commandé d'autres casques.

Plus d'infos : eimc13vents.eu

## EN BREF



### Des chefs solidaires à Cassin !

Du 15 au 26 mars dernier, l'association La Tablée des Chefs a organisé la 8<sup>e</sup> édition de la Semaine des Écoles Hôtelières. Pendant 12 jours, les jeunes de 56 écoles hôtelières se sont mobilisés pour cuisiner en faveur de l'aide alimentaire et distribuer près de 20 000 repas. Cet engagement national a été particulièrement fort dans l'ouest de la France, où 8 établissements se sont engagés à cuisiner puis à faire don des repas aux associations locales. Parmi eux, le lycée professionnel René Cassin de Tulle !

Sous la supervision de leur professeur, Stéphane Lemée, et parrainés par deux chefs, Cyril Auboiron (Les 7 à Tulle) et Olivier Maurin (Restaurant La Toupine à Brive), les Terminales CAP Cuisine et les Terminales CAP Commercialisation et Services en Hôtel-Café-Restaurant, ont préparé jeudi 18 mars, 100 repas complets pour les Restos du Cœur de Tulle. Le TaM les félicite chaleureusement pour leur engagement et cette belle solidarité qui a plus que jamais du sens !



LES RENCONTRES DU MARDI 2 MARS ORGANISÉES PAR PÔLE EMPLOI ET LE CFA BÂTIMENT DE TULLE.

## EMPLOI

## Pôle emploi/CFA Bâtiment : former pour travailler

**Le constat est simple : beaucoup d'entreprises du bâtiment cherchent de la main-d'œuvre mais il n'y a pas assez de candidats. D'où une volonté commune de Pôle emploi et du CFA Bâtiment de Tulle de valoriser les métiers du secteur. Pour cela, rien de tel que de les montrer directement aux demandeurs d'emploi : c'est désormais le cas tous les 1<sup>ers</sup> mardis du mois. Lumière sur une initiative proactive !**

**Marine Lacresse**, directrice de l'agence Pôle emploi Tulle-Ussel, et Thierry Perrier, conseiller relation entreprises au CFA, posent les choses d'entrée : "l'objectif est de valoriser le secteur du bâtiment et de souligner la noblesse de ses métiers. Il faut casser les représentations négatives du secteur et surtout donner de véritables compétences aux personnes pour sécuriser leurs parcours d'emploi sur le long terme". Apprendre un métier, monter en compétence, pourquoi pas devenir son propre patron, voilà une perspective attirante pour les 5 demandeurs d'emploi présélectionnés par Pôle emploi et présents ce jour-là (mardi 2 mars) au CFA. Les profils sont très variés : jeunes, moins jeunes, hommes, femmes, en études ou en reconversion.

**Demandez le programme !** Le CFA présente l'établissement et ses filières aux demandeurs d'emploi, leur fait visiter ses plateformes techniques. Mais c'est surtout l'occasion d'échanger avec les maîtres de



**Patrice Meyrignac**  
Couverture et rénovation  
du bâtiment  
à Saint-Augustin

"Installé depuis 14 ans, en ce moment je cherche activement un salarié ou un apprenti car j'ai beaucoup de travail. Si je ne trouve pas, mes délais risquent de s'allonger malheureusement. Même s'il est dur physiquement, j'aime transmettre mon métier. Il est intéressant et très valorisant : je travaille souvent l'ardoise de Travassac par exemple."

stage, les professeurs, des chefs d'entreprise du secteur et des apprentis venus témoigner. Marie, 34 ans, est en reconversion : elle est apprentie chez Enedis depuis 2 ans et pour elle "l'alternance est clairement la meilleure façon d'apprendre". Cédric, 21 ans, n'a pas trouvé d'entreprise après un BTS géomètre et n'a pas eu peur de reprendre ses études lorsque Pôle emploi l'a aiguillé vers le CFA Bâtiment. Il est désormais en apprentissage en spécialité Fluide Énergie Domotique. Avec Cédric et Marie ce jour-là, deux chefs d'entreprise du territoire : Daniel-Claude Couturas, chauffagiste à Tulle, et Patrice Meyrignac dans la couverture et la rénovation de bâtiment basé à Saint-Augustin. Tous deux sont là pour faire comprendre aux demandeurs d'emploi ce qu'est le monde de la TPE (Très Petite Entreprise). Les contraintes comme les joies des métiers, le plaisir de la transmission des compétences... Ils vantent également le parcours des apprentis qu'ils ont toujours eu à leurs côtés : "ceux qui ont aimé le métier ont grandi et beaucoup ont aujourd'hui leur propre entreprise".

**Prochaine étape ?** Le projet professionnel. C'est là toute la plus-value du dispositif ! Chacun est accompagné dans la construction de celui-ci, souvent grâce à une immersion en entreprise. L'objectif est de finaliser le parcours par la proposition d'une formation adaptée à chacun et par la signature d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation avec une entreprise. Cette initiative menée par Pôle emploi et le CFA Bâtiment de Tulle est le reflet d'un secteur en pleine réinvention ; ces temps d'information sont un peu des journées portes ouvertes 2.0 pour les demandeurs d'emploi. ■



## ZA TULLE-EST

## La première pierre est posée pour Cerfrance

**C'est à la zone d'activités Tulle-Est** que les deux associations du réseau Cerfrance en Corrèze et en Limousin ont choisi d'implanter leur nouveau siège social dont la première pierre a été posée le 23 mars dernier. Le réseau fédère des cabinets d'expertise comptable sous la forme associative et des organismes de gestion agréés. Sur une parcelle de 3 350 m<sup>2</sup> acquise auprès de Tulle agglo, cette construction écoresponsable d'une superficie de plus de 500 m<sup>2</sup> sera dotée d'une "voile solaire" garantissant à la fois autoconsommation et revente d'énergie locale. L'agencement se verra moderne et propice au travail collaboratif. En effet, pour sa directrice Yolande Blondé, "l'édification de cet immeuble

placé au cœur du département corrézien vient soutenir le nécessaire projet de développement de Cerfrance Corrèze. Il matérialise un projet volontariste d'ouverture auprès de l'ensemble des entrepreneurs du département. Les espaces y sont dessinés pour renouveler la façon de travailler ensemble." Un tel lieu d'échanges permettra d'accroître la visibilité de Cerfrance au cœur du territoire et favorisera l'accompagnement économique des acteurs locaux avec pour ambition de poursuivre son rayonnement. Aujourd'hui, Cerfrance Corrèze accompagne près de 3 000 adhérents agriculteurs, artisans, commerçants, prestataires de services, TPE, associations et particuliers. ■

## économie de proximité

## SOS villages au secours de nos commerces

Depuis 10 ans, l'opération "SOS villages" lancée par Jean-Pierre Pernaut dans le JT de 13h de TF1, ne cesse de gagner en notoriété. Tant et si bien que cette plateforme en ligne, qui met en relation vendeur et potentiel acheteur de commerces de proximité, devient incontournable. Au moment d'écrire ce journal, près de 10 000 annonces ont été postées. Et figurez-vous que parmi elles, une douzaine est localisée sur notre territoire (Saint-Germain, Gimel, Saint-Priest...). Un bon moyen pour gagner en visibilité et augmenter les chances de trouver des repreneurs !

Plus d'infos : [sosvillages.fr](http://sosvillages.fr)

## EN BREF

### De nouvelles installations à Initio

Depuis le début d'année 2021, 5 nouvelles entreprises sont hébergées, domiciliées ou arrivées en formule hôtel à Initio. Elles bénéficient ainsi de services personnalisés pour mieux grandir. Focus sur 3 d'entre elles.

#### Marcelle

Après 10 ans dans le monde du spectacle, Marion Baudalet s'est formée et propose des prestations en cannage et paillage : réparation de chaises ou fauteuils, créations de pièces originales (meubles, luminaires et assises). Elle apporte une touche de modernité en proposant du paillage en couleur.

Contact : 06 31 30 62 08  
[contact@marcelle-artisanat.fr](mailto:contact@marcelle-artisanat.fr)  
[www.marcelle-artisanat.fr](http://www.marcelle-artisanat.fr)

#### Pro Rédaction Web

Joseph Randriamampianina a créé sa société à Marseille avant de s'installer à Tulle : il rédige des contenus sur internet (articles de blogs, fiches produits, actualités...). Une bonne rédaction améliore significativement le référencement. Il compte plus de 60 clients différents et a même recruté un chef de projet en alternance.

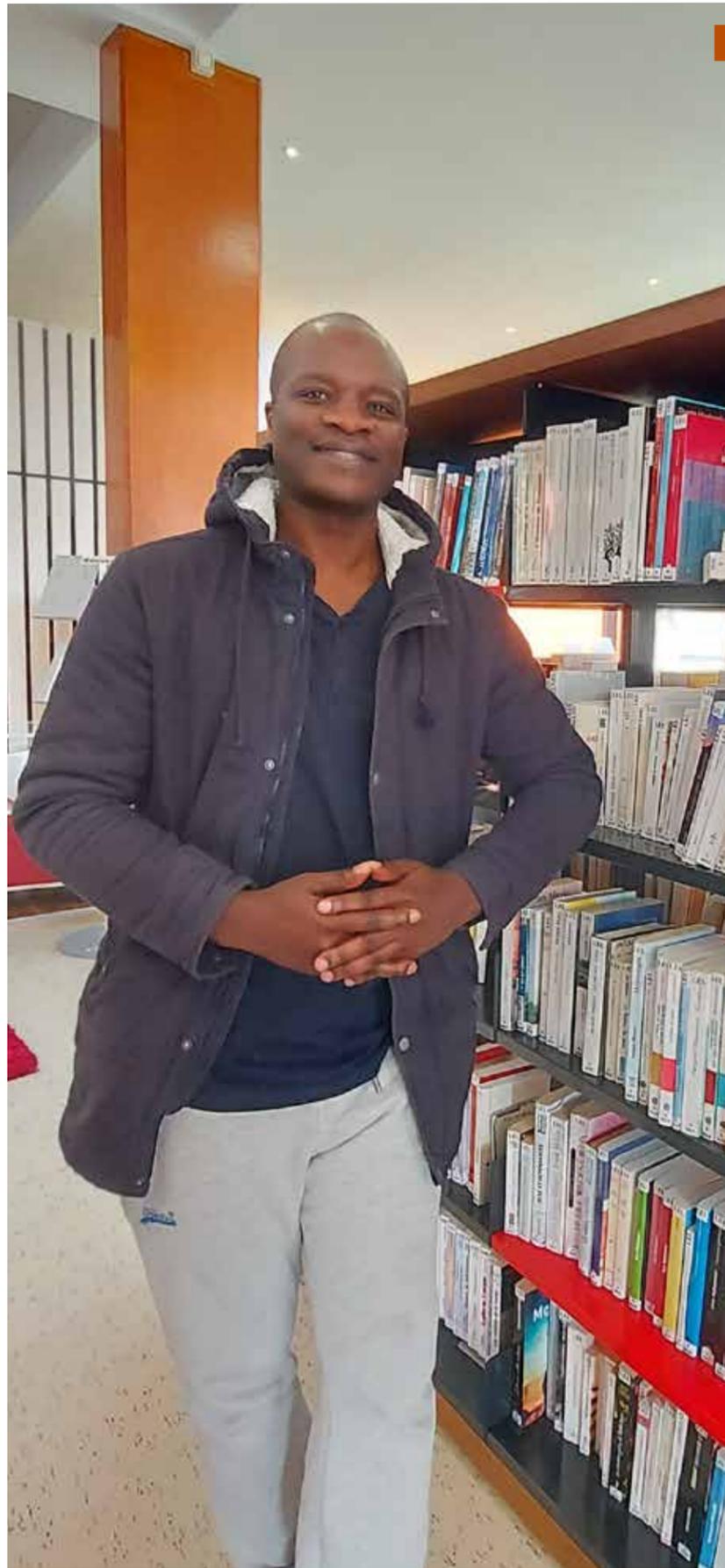
Contact : 05 55 20 25 82  
[info@pro-redaction-web.fr](mailto:info@pro-redaction-web.fr) [www.pro-redaction-web.fr](http://www.pro-redaction-web.fr)

#### Nabil Rifai

Après 10 ans dans le secteur de la qualité en milieu industriel, Nabil Rifai lance son activité d'expert en résolution de problèmes qualité et propose différentes prestations : audit de maturité, conseils en résolutions de problème, accompagnement pour la montée en compétences de l'organisation, suivi de la performance, formations.

Contact : 06 11 60 60 81  
[r\\_nabil1@hotmail.com](mailto:r_nabil1@hotmail.com)

Retrouvez toutes les entreprises sur : [initio-tulle.fr](http://initio-tulle.fr)



**YANNICK MONROSÉ**

**Poète dans l'âme**

Né au Cameroun, passé par Moscou et Paris, Yannick s'est installé à Tulle il y a deux ans pour retrouver un cadre moins bruyant, plus convivial et se concentrer sur son art : la poésie et le slam. Son style, décrit comme du "slam slow" relève beaucoup plus du parlé que du chanté. Sa poésie elle, se veut en vers libre, sans contrainte d'écriture. S'affranchir de toutes les règles pour aller au bout de ses idées. Jusqu'à aujourd'hui, il a publié deux recueils de poèmes engagés sur la société et l'amour. L'un s'appelle "Randonnée", titre qui résume bien sa philosophie. Il aime se balader dans la vie et dans la ville pour appréhender vraiment les choses. Quand il écrit, il dit "entrer dans une sorte de transe", un voyage où un sentiment, une mélancolie, une nostalgie peuvent l'inspirer. S'il a lu les poètes classiques et s'il écoute les slameurs actuels, il a envie d'être lui-même, d'écrire ce qu'il est, de décrire ce qu'il ressent. Une âme libre. Il a choisi de mettre en musique ses poèmes, le flow rendant ses messages plus puissants, plus fluides. À 35 ans, il vient de publier son second EP intitulé Madre, œuvre de 4 titres qui célèbrent l'amour et en particulier celui des mères pour leur enfant. Maintenant, son objectif est de bousculer sa timidité pour franchir le pas de la scène, dès lors que ce sera possible. En tout cas, nul doute que Yannick a trouvé sa voie.

Musique de Yannick à écouter sur : <https://musicdiffusion.lnk.to/wmrgr1AY> [yannickmonrose.fr](http://yannickmonrose.fr)



DE GAUCHE À DROITE : ARTHUR, MILAN, JADE & LOLA.

jeunesse

**ÉLUS EN HERBE !**

**Fin 2020, ce sont 72 écoliers-électeurs munis de leur carte électorale qui ont découvert les joies de l'isoloir et du bulletin dans l'urne à Saint-Clément. L'objectif : l'élection des tout premiers membres du Conseil Municipal des Jeunes. Le Tam est parti à la rencontre des 4 nouveaux élus.**



**Les élections et la campagne**

Né de la volonté du maire de Saint-Clément, le Conseil Municipal des Jeunes a été l'un des grands événements de la fin d'année 2020 de l'école de la commune. Un moment particulièrement solennel, un peu "bizarre" pour les enfants mais surtout apprécié. Le mode de désignation choisi a été un scrutin de liste à la majorité relative : la liste recueillant le plus de voix a emporté tous les sièges. 5 listes (mixant élèves de CM1 et CM2) se sont affrontées. La liste "Votez le vélo et vous serez plus écolo", composée de Jade, Lola, Arthur et Milan, est sortie vainqueur avec 19 voix. On peut dire que nos citoyens en herbe avaient de la suite dans les idées puisque l'immense majorité des propositions de campagne avaient pour thème l'environnement, toutes listes confondues.

**Un mandat bien chargé**

Jade, Lola, Arthur et Milan ont été élus grâce à des idées fortes autour du vélo et ont repris des propositions de toutes les listes une fois désignés afin de les présenter au Conseil Municipal, celui des grands cette fois. Parmi celles-ci : aménager un parking à vélo, organiser une journée vélo par an, fabriquer des nichoirs avec des objets recyclés, installer un récupéra-

teur d'eau de pluie pour le potager de l'école, entre autres. Tout un programme... Pour mener à bien leur tâche, ils sont soutenus par leur enseignante Catherine Bastien, les conseillères municipales Laurette Mazeau et Laurianne Gaillac mais également Éric, employé communal, pour les aspects techniques. C'est notamment le cas pour l'aménagement de parkings à vélo, leur 1<sup>er</sup> projet qui va se concrétiser très prochainement. Grâce à leurs réunions hebdomadaires et leur implication, un parking sera bientôt installé devant l'école et un autre au city-stade. Prochain chantier : le récupérateur d'eau de pluie à l'école.

**Et maintenant ?**

Les 4 élus le clament haut et fort : "On aime travailler ensemble." Quand le Tam leur demande de résumer leur expérience en un mot : "ça prend du temps", mais c'est également "fascinant" et même "rigolo". On sent poindre l'esprit de responsabilité puisqu'ils portent une attention particulière à l'argent dépensé ou encore organisent des réunions impromptues entre eux avant la cantine. De quoi créer des vocations ? En tout cas, avec tant d'entrain et de participation, le Tam prédit un bel avenir au Conseil Municipal des Jeunes de Saint-Clément. ■



LE DISTANCIEL IMPOSÉ, MÊME PARTIEL, PÈSE SUR LE MORAL DES JEUNES.

étudiants

## GÉNÉRATION DÉSENCANTÉE ?

**Ils se disent "les oubliés de la crise". Ils ont entre 16 et 24 ans et se retrouvent à vivre une vie loin de tout, loin de tous. Les "jeunes" sont depuis plusieurs mois mis de côté. Cours en distanciel, stages annulés, insertion professionnelle tronquée... La COVID-19 a bouleversé leur quotidien, perturbé leurs études. Le TaM a voulu les rencontrer.**

**Pour ne rien vous cacher**, au tout début, le sujet de notre dossier était tout trouvé : "durant la crise COVID, il vaut mieux être jeune à Tulle qu'à Paris, Bordeaux, Toulouse..." Une approche positive qui prenait le contre-pied du message diffusé aux infos nationales. Mais ça c'était avant de rencontrer Tanguy, Kenzo, Claire, Aziz, Lou-Ann et bien d'autres. À l'arrivée, le mal-être des jeunes est le même partout, que l'on soit un jeune des villes ou un jeune des champs. Mais surtout il est bien réel. Les études\* réalisées ces derniers mois ne laissent que peu de place au doute : difficultés à se projeter dans l'avenir, désillusion, chômage, abandon d'études...

Parmi les 15-30 ans, ils sont 33 % à répondre "qui vivra verra", 31 % à répondre "impossible d'imaginer demain" et 60 % à penser que leur vie sera moins facile que celle de leurs parents. Un constat national qui trouve des échos localement. À l'Institut de Formation en Soins Infirmiers de Tulle (IFSI), au CFA des 13 Vents, ou encore au LP René Cassin, la colère et l'inquiétude sont les mêmes. Seuls les mots changent. Le TaM a tenu à relayer le témoignage de ces jeunes, touché par leur quotidien et leurs émotions. Une génération qui rêve d'une sortie rapide d'un désenchantement assez inédit dans l'Histoire récente. Le TaM y croit. Des jours meilleurs sont devant nous, devant eux. ■

\*Enquête menée pour la journée spéciale "20 ans en 21" organisée par France Inter et Konbini, réalisée par Odoxa-Backbone consulting pour France Bleu, France info et Le Figaro (Échantillon de 1.356 Français dont 539 jeunes (15-30 ans)). Étude de 20 Minutes #MoiJeune, en partenariat avec OpinionWay - interrogeant les 18-30 ans sur leur identité, aspirations, valeurs, conso, vie en ligne, actualité, usages.

### AU SOMMAIRE

- .18 "La seule différence, c'est le prix du loyer"
- .19 "Nous sommes des CAP COVID"
- .20 L'interview de Michel Caillard, directeur du CFA des 13 Vents
- .21 À Cassin



ifsi

## "LA SEULE DIFFÉRENCE, C'EST LE PRIX DU LOYER"

**Claire, Benoît, Mélody, Pierre, Laure et Laurie sont en 2<sup>e</sup> année à l'IFSI. D'ici un an et demi, ils seront infirmières et infirmiers. La COVID-19 rythme leur quotidien depuis mars 2020. Entre adaptation des emplois du temps, stages contrariés et couvre-feu, ils racontent.**

**"C'est plus dur depuis le couvre-feu à 18 heures."** affirment-ils d'une même voix. "C'est pareil pour tout le monde, mais franchement c'est vraiment auto boulot dodo". Le cadre est posé. Le ras-bol de ces jeunes ressemble à celui de toute une population. Alors lorsqu'on leur demande s'ils voient un avantage à vivre cette crise, ici en Corrèze, ils sont unanimes "Cela ne change pas grand-chose. On discute avec des copains qui sont ailleurs pour leurs études, à Clermont ou Limoges. Pour eux c'est pareil. La seule différence, c'est le prix du loyer. Une grande partie de nos cours sont en distanciel, comme les autres".

**Mobilisés.** La COVID-19 est devenue leur quotidien. En 2020, ils étaient en renfort des équipes hospitalières. Moins mobilisés cette année, ils s'inquiètent "En fait, dit l'un d'entre eux, ce qui est le plus frustrant, c'est de ne pas faire des stages "normaux". Avec la crise, nous remplaçons souvent des aides-soignants." Et aux autres de confirmer : "Notre formation nécessite de la pratique, d'être tutorée par des infirmiers en situation professionnelle. Mais là, les équipes sont débordées entre les cas positifs, les cas contacts, les malades... C'est inquiétant. Quelle valeur aura notre diplôme après ?"

**Et demain ?** Difficile à imaginer pour eux. Beaucoup ne parlent pas de leur situation avec leurs proches "ils ont eux aussi leurs problèmes. On ne va pas en rajouter une couche. C'est dur pour tout le monde. On en parle entre nous, c'est tout". Un repli sur eux, entre eux. Une fracture entre les générations. "On ne sait même pas quand nous pourrions nous faire vacciner. Personne ne parle de nous, les jeunes." Et à eux de conclure : "Et vous Madame, vous auriez aimé avoir 20 ans 2021 ?" Pas vraiment. ■

\* À l'écriture du Tam, le couvre-feu était à 18 h.



**Corinne Lescure**

Directrice de l'IFSI/IFAS de Tulle

"Comme partout, nous jonglons avec les plannings pour accueillir les étudiants en petits groupes pour les TD et les TPG. C'est très compliqué pour les étudiants. La logistique est plus lourde, les trajets aller-retour plus nombreux. Cela peut être un véritable frein, voire un motif de démobilisation.

L'autonomie et la rigueur nécessaires pour l'enseignement à distance n'ont pas facilité les apprentissages pour étudiants.

Et paradoxalement, cette crise permet aussi de conforter les étudiants dans leur choix professionnel. Ils sont en première ligne, comme leurs pairs."

CFA 13 VENTS

## "NOUS SOMMES DES CAP COVID"

**Ils sont 15 à attendre la venue du Tam ce jour-là. Tous en 2<sup>e</sup> année de CAP, ils se prédestinent à des métiers différents : coiffure, cuisine, service, boucherie, charcuterie, pâtisserie... La particularité de leur cursus c'est d'être en apprentissage, 1 semaine à l'école pour 2 en entreprise. Un programme mis à mal par la crise sanitaire.**

**"CAP COVID".** Voilà comme ils se définissent. Ce terme, à résonance péjorative, ils l'entendent autour d'eux. Comme un gimmick. L'année 2020 a entaché leur 1<sup>re</sup> année de CAP. L'année 2021 les aura un plus épargnés sauf pour ceux engagés en Cuisine et en Hôtel-Café-Restaurant. "Depuis octobre 2020, je ne vais plus travailler chez mon patron", confie Gabin. Et c'est la même chose pour Margaux, Lukas et Mathieu, placés en chômage partiel. Sur 5, un seul a pu conserver son travail grâce à la vente à emporter mise en place par son patron. Alors pas facile de rester motivés quand on a 15, 16, ou même 17 ans. "Je ne suis pas sûr de continuer. Je vais passer mon CAP mais après je ne sais pas, j'hésite", nous livre Lukas. "Il faut dire les choses, nous sommes des CAP COVID", explique Eva. "Ce n'est pas exagéré de dire que la COVID va nous laisser des séquelles. Sur notre travail, notre santé, notre famille. Ça a un impact. Notre jeunesse, elle est brouillée par ça. On n'aura plus jamais 18 ans. Et à la fin, notre CAP ne vaudra rien." Un constat amer, désenchanté.

**À chacun son vécu.** Tout est affaire de perception, de vécu ou de situation. Pour Aziz, la COVID semble moins dure "Je vis au FJT d'Égletons, alors je ne suis jamais seul. Je ne me sens pas isolé, je vois les copains au foyer. Je vais travailler. Par contre cette maladie m'a fait réfléchir. Nous, on est jeune, en bonne santé mais pour d'autres..." Sur les 15 apprentis, 9 disent vivre à la campagne "du coup, pour nous le couvre-feu ça ne change rien, puisque avec ou sans, il n'y a rien à faire une fois que l'on rentre chez nous." Lou-Ann vit à Beaulieu, travaille à Brive et étudie à Tulle. "Je commence plus tôt le matin au salon de coiffure, pour finir plus tôt le soir, à 17h30". Ce qui leur manque le plus ? La famille, les amis, les fêtes ! Certains prévoient de changer d'orientation après leur CAP, des choix pas nécessairement en lien avec la crise sanitaire. D'autres compléteront leur formation, comme Kenzo et Tanguy. "Après mon CAP boucherie, je vais faire un CAP charcuterie, puis je continuerai. Pour devenir prof de prof." ■



# IL FAUT RASSURER LES JEUNES ET SÉCURISER L'EMBAUCHE



**Michel Caillard**

Directeur du CFA des 13 Vents

**Casse-tête des emplois du temps, inquiétudes des apprentis, formation en pointillé... Les défis ne manquent pas. Michel Caillard, à la tête du CFA des 13 Vents évoque pour le TAM les défis « COVID ».**

**Quels ont été les impacts de la COVID en 2020 au CFA ?**

Les évaluations et les modalités d'examen ont été faites sur un mode "dégradé". Le confinement de deux mois a été préjudiciable pour une très grande majorité de nos apprentis. La plupart ne travaillaient plus. Nous étions inquiets pour la rentrée de 2020. Mais à notre grande surprise, nous avons noté une augmentation de 10 % de nos effectifs. Et l'employabilité de nos jeunes diplômés n'a pas été malmenée : nous sommes restés à 80 % de taux de placement. Soit le même chiffre que les années précédentes.

**Comment expliquez-vous ces bons chiffres ?**

J'aime à croire que l'apprentissage est vécu comme quelque chose de positif ! Il y a bien sûr les effets de mode. Nous le voyons en pâtisserie/chocolaterie par exemple avec une augmentation de 50 % des effectifs. Il y a aussi tout notre travail pour moderniser la formation, la pédagogie d'apprentissage... Nous travaillons en partenariat avec les organisations professionnelles. Nous pouvons par exemple créer des filières si le besoin est là, notamment grâce à la formation en situation professionnelle. Et enfin l'autre levier pour l'apprentissage est le dispositif 1 jeune, 1 solution de l'État. Les entreprises sont encouragées et soutenues financièrement lorsqu'elles embauchent un apprenti. Et l'État a d'ailleurs renforcé ce plan d'aides avec la COVID-19.

**L'une des grandes interrogations des apprentis est la valeur de leur diplôme sur le marché du travail. Vous comprenez ce ressenti ?**

Oui bien sûr. Un apprenti fait 1 semaine au CFA pour 2 semaines en entreprise. Lorsque vous enlevez cette pratique en milieu professionnel, vous réduisez considérablement leur temps de formation. Ils sont inquiets. À nous de les tranquilliser et de sécuriser leur embauche à leur sortie de CAP.

**Comment ?**

Nous travaillons sur plusieurs pistes. Depuis février, les jeunes qui ne peuvent plus travailler reviennent les vendredis de leur semaine professionnelle, au CFA, pour participer à des Travaux Pratiques. Nous réfléchissons à mettre en place des dispositifs pour compléter leur formation notamment en hôtellerie. Mise en place d'une 3<sup>e</sup> année de CAP, formation complémentaire après leur embauche... Toutes les pistes sont étudiées. L'enjeu est bien entendu d'accompagner au mieux les apprentis mais aussi de rassurer les employeurs.

**Selon vous, quelles seront les séquelles de cette crise pour le CFA, les apprentis... ?**

Jusqu'à présent, les abandons secs ne sont pas en augmentation. Certains se réorientent mais très souvent les motivations ne sont pas liées à la COVID. Les chiffres sont les mêmes en 2021 qu'en 2019. Par contre, nous sommes plus inquiets pour la rentrée 2021 concernant les apprentis. Nous avons 50 % de candidatures en moins par rapport à avril 2020. Et concernant les entreprises... Seront-elles toujours là après la crise sanitaire ? Quelles seront leurs stratégies d'emploi ? Nous sommes un peu dans le flou. ■



**AU LYCÉE PROFESSIONNEL RENÉ CASSIN, À TULLE, TOUT EST ÉGALEMENT BOULEVERSÉ PAR LA COVID. LES TERMINALES NE CUISINENT PLUS QUE POUR L'ÉQUIPE ENSEIGNANTE ET PARFOIS LEURS CAMARADES DE PROMOTION. LE RESTAURANT D'APPLICATION RESTE POUR L'INSTANT FERMÉ AU PUBLIC.**

économie de proximité

# ÉCO PULSE INVESTISSEMENTS : DES AIDES POUR VOS PROJETS

Exit le dispositif d'aides FISAC porté en partenariat avec l'État. Cette année, l'agglo lance son propre programme de soutien aux petites entreprises du territoire : Éco Pulse investissements. L'objectif : accompagner les TPE (commerces, artisanat et services) dans leur projet (travaux, achat de matériel...). Explications.

**Vous prévoyez des travaux dans votre commerce ?** Vous modernisez vos outils de travail ? Et si l'agglo vous accompagnait... En effet vous êtes peut-être éligible au nouveau dispositif d'aides Éco Pulse investissements que Tulle agglo a mis en place. En 2021, les élus communautaires ont souhaité proposer un accompagnement financier aux TPE du territoire. Une enveloppe annuelle de 140 000 € a donc été dérogée.

**Un coup de pouce à l'investissement.** L'objectif est de faciliter au mieux les investissements des entreprises du territoire : achat de matériel mais aussi travaux

sont éligibles. Selon les montants engagés, l'aide financière de base varie entre 600 et 1 000 €. Auxquelles des bonifications de 2 000 € s'ajoutent selon : le lieu d'implantation de l'entreprise, l'activité exercée (maintien d'une activité), la création d'emplois, le développement d'une nouvelle offre... Au maximum, l'agglo peut accompagner un projet à hauteur de 7 000 € (dans la limite de 80% du coût du projet). ■

**Pour savoir si vous êtes éligible ou déposer un dossier, contacter le Pôle éco de Tulle agglo au 05 55 20 78 79 - poleeco@tulleagglo.fr www.agglo-tulle.fr**

L'INFO EN +

## 140 000 €

C'est le montant d'aides directes du nouveau dispositif Éco Pulse investissements porté par Tulle agglo. Le soutien aux entreprises du territoire est un des axes forts de l'action intercommunale notamment en faveur de l'économie de proximité. Sur ces 4 dernières années, l'agglo a accompagné 87 TPE, et attribué 446 000 € d'aides directes. Auxquelles il faut ajouter 519 000 € d'aides d'urgence COVID à destination des commerces et artisans contraints à la fermeture administrative en 2020, et 90 000 € de participation au programme Initiative Nouvelle-Aquitaine.

## UNE AIDE POUR QUI ?



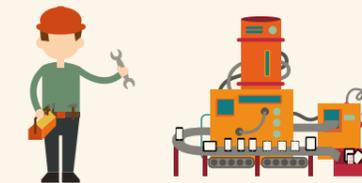
Commerce

Artisanat

Services

## POUR QUOI FAIRE ?

Un projet d'investissement :



Travaux

Matériel



## ÉCO PULSE investissements L'AIDE DE BASE

Projets de 5 000 à 7 999 €  
= 600 à 950 €

Projets > à 7 999 €  
= 1 000 €

## LES BONIFICATIONS

### À Tulle

+ 2 000 €  
si activité sous-représentée  
+ 2 000 €  
si secteur hyper-centre  
+ 2 000 €  
si création d'emplois (4 mini)

### Dans les bourgs structurants

+ 2 000 €  
si localisation centre-bourg  
+ 2 000 €  
si entreprise alimentaire  
ou nouvelle activité  
+ 2 000 €  
si création d'emplois (2 mini)

### Dans les autres communes

+ 2 000 €  
si maintien ou reprise d'activité  
+ 2 000 €  
si nouveau commerce,  
nouvelle activité ou livraison  
+ 2 000 €  
si création d'emplois (2 mini)

**.01** Cette aide s'adresse aux entreprises de proximité du secteur du commerce, de l'artisanat et des services dont la clientèle est principalement constituée de particuliers. Ces entreprises doivent avoir un établissement ou un projet d'établissement sur le secteur géographique de Tulle agglo et dont le chiffre d'affaires est inférieur à 1 M€.

**.02** Pour Tulle, une bonification de 2 000 € est attribuée si l'activité de l'entreprise est sous-représentée dans son quartier d'implantation. Une autre bonification peut être attribuée si l'entreprise est située dans un quartier ou une partie de quartier jugé prioritaire : une partie de l'avenue Victor Hugo (de l'ancien cinéma jusqu'au pont de la barrière), de la rue Jean-Jaurès jusqu'au carrefour du Trech.

**.03** Le territoire a été découpé en 3 zones géographiques : Tulle (Quartier de La Gare, Avenue Victor Hugo, Rue Jean Jaurès, Le Trech, Les Quais), les 7 communes dont les centre-bourgs sont identifiés comme structurants (Chamboulive, Cornil, Corrèze, Laguenne-sur-Avalouze, Naves, Sainte-Fortunade et Seilhac) et les 35 autres communes de l'agglo.

**.04** Les investissements liés aux travaux dans un local commercial ou artisanal seront pris en compte prioritairement par Tulle agglo. Sont donc éligibles : les travaux de mise aux normes, de mise en accessibilité, d'élaboration de diagnostics de performance énergétique, de menuiseries extérieures, d'embellissement intérieur ou extérieur, de second œuvre, d'isolation extérieure.



**Fabrice Marthon**

Conseiller délégué à la politique locale du commerce/artisanat

"La crise sanitaire a révélé l'importance des services de proximité et ce quel que soit leur secteur d'activité. Notre agglomération rurale doit pouvoir compter sur un maillage structuré de professionnels, d'artisans et de commerçants. Jusqu'à présent nous avons bénéficié d'un dispositif national (FISAC) sans pouvoir intervenir sur le règlement pour l'adapter aux besoins de notre territoire. Éco Pulse investissements a été élaboré après plusieurs rencontres avec les nouvelles équipes municipales en place pour répondre aux enjeux d'attractivité et de services rendus à la population dans nos communes. Le dispositif FISAC permettait l'attribution d'une aide de 4 000 €, Éco Pulse pourra intervenir jusqu'à 7 000 €. Le FISAC excluait les projets inférieurs à 10 000 € d'investissements, Éco Pulse investissements sera déclenché à partir de 5 000 € pour rendre davantage de dossiers éligibles. Le travail de concertation a également été effectué avec les chambres consulaires et le service économique de la région Nouvelle-Aquitaine pour permettre d'abonder financièrement la plupart des dossiers. Tous ces investissements auront des retombées importantes sur l'économie du territoire." ■

et après ?

## Une aide pour le numérique ?

Le dispositif Éco Pulse a de l'avenir devant lui ! Après Éco Pulse investissements, les élus communautaires travaillent à décliner ce dispositif, notamment sur le volet numérique. Ainsi Éco Pulse numérique permettra d'accompagner les entreprises (toujours dans l'économie de proximité) dans leur volonté de développer les usages numériques : vente en ligne, mise en place d'un logiciel métier, présence sur les réseaux sociaux, création d'un outil numérique... À suivre... ■

**Vous pouvez également suivre l'actu de l'agglo sur la page facebook @agglotulle**

zoom sur l'actualité des communes de l'agglomération

## LE TERRITOIRE : TOUTES LES INFOS ET LES RENDEZ-VOUS

commerce

### Installez-vous à La Roche-Canillac !

L'ancienne boulangerie de La Roche-Canillac est à reprendre ! Le bâtiment concerné, situé en plein cœur de bourg est composé de locaux commerciaux spacieux rénovés en 2016 (espace magasin, devanture, salon de thé, vestiaire et toilettes norme PMR), de locaux techniques mis aux normes en 2013 (espace fournil, préparation, pâtisserie, sanitaires, stockage/bureau, local poule) mais également une partie habitation au-dessus du magasin (gros œuvre en bon état mais à rénover entièrement). ■



Vous êtes intéressé ? Contactez la mairie au 05 55 29 12 46.

### Restauration des landes du Baspeyrat



En 2017, la mairie de Chanteix a signé une convention avec le Conservatoire d'Espaces Naturels pour restaurer les landes du Baspeyrat. Lors de chantiers participatifs, des arbustes ont été coupés et valorisés auprès d'entreprises locales : des fagots pour allumer le four à bois du boulanger du fournil du Brezou, des branches de bourdaine écorcées par une cueilleuse de plantes médicinales pour une herboristerie, des branches broyées pour pailler les cultures de plantes médicinales de la ferme Melilotus et sur le jardin du gîte La Belle Verte au Baspeyrat. Une mare sera creusée à l'automne pour abreuver les animaux qui pâturent le site.



France Services

### Les services publics renforcés à Corrèze

Afin de renforcer la présence des services publics de proximité, des espaces France Services ont ouvert sur le territoire français : des guichets uniques regroupant un socle minimum de services garantis. Certains sont portés par La Poste et depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2020, la Maison des Services au Public de la commune de Corrèze a été labellisée France Services. Un agent entièrement dédié est présent pour vous accompagner. Il s'agit par exemple de vous donner une information de premier niveau : réponse aux questions, aide dans les démarches administratives du quotidien comme la déclaration de revenus. Le numérique est au cœur du service avec un point internet, une imprimante, un scanner, des tablettes et vous serez accompagné pour vos démarches en ligne, création d'une adresse mail, etc. Un espace de confidentialité est également à disposition. Quels sont les services publics concernés ? La CAF (Caisse d'Allocations Familiales), l'assurance maladie, la Direction générale des Finances publiques, l'Assurance retraite (CARSA), le Ministère de la Justice, le Ministère de l'Intérieur (permis de conduire, cartes grises, pièces d'identité...), la MSA (Mutuelle Sociale Agricole), Pôle emploi et La Poste.

Rendez-vous place de la mairie à Corrèze. Lundi, mardi, mercredi, vendredi 9h-12h et 14h-16h ; jeudi 9h-11h45 et 14h-16h ; samedi 9h-12h. Contact : 05 55 21 43 12 et correze-19@france-services.gouv.fr

#### L'INFO EN +

D'autres communes franchissent le pas dans l'agglomération. En juin prochain, la commune de Sainte-Fortunade ouvrira sa Maison France Services au sein même de la mairie. Et en juillet, ce sera le tour de Seilhac !

## 4

C'est jusqu'au 4 juillet que tous les habitants tullistes peuvent s'inscrire au concours des « balcons, terrasses et jardins fleuris » intitulé « Plantons le décor ! ». Une belle occasion de contribuer à l'embellissement de la ville et d'agir en faveur de la biodiversité et de l'environnement.

loisirs

### Ils avaient la pêche !

Début mars, une trentaine de pêcheurs se sont retrouvés sur les berges de l'étang de la commune de Lagarde-Marc-la-Tour pour l'ouverture de la pêche. Les truites et les gardons de la pisciculture Mazerm d'Aubazine ont rempli les bourriches. Les enfants de moins de 14 ans accompagnés d'un adulte avec une carte de pêche annuelle ou journalière, peuvent également participer. Les cartes sont en vente à l'épicerie du village ou auprès des contrôleurs sur le site de l'étang. Le quota journalier par pêcheur est de 5 truites + 1 kg de poissons ou 2 kg de poissons (hors truites). Pour ceux qui préfèrent la promenade ou la pétanque, un parcours de santé et un boulodrome ombragé sont aménagés sur les berges de l'étang.



commerce

### Boucherie à reprendre à Sainte-Fortunade

André et Jeanine Pautzet, gérants de Pautzet Viandes à Sainte-Fortunade, ont décidé de vendre leur commerce et cherchent un repreneur ! Cette entreprise de découpe gros et demi-gros fabrique et commercialise charcuteries et viandes depuis 1984. La réputation n'est plus à faire et le repreneur s'assure une clientèle fidèle composée de particuliers, mais aussi de professionnels et collectivités. Située sur la ZA Les Roses sur un terrain avec parking, le bâtiment de 95 m<sup>2</sup> comprend un atelier de découpe et de fabrication, trois chambres froides, un magasin ainsi

que des bureaux et un vestiaire. Le matériel est complet et en bon état (bétailière et camion-frigo).

La commune de Sainte-Fortunade est à l'écoute de tout projet, n'hésitez pas à la contacter par mail à : mairie.ste-fortunade@wanadoo.fr ■

Détails sur [www.transentreprise.com](http://www.transentreprise.com), annonce n°192A0121 ou contacter Thierry Goursole, chargé de développement économique Transmission/Reprise des entreprises à la Chambre des Métiers 19 : [thierry.goursole@cma-correze.fr](mailto:thierry.goursole@cma-correze.fr) 05 55 29 95 95.

EN BREF



### L'art traditionnel toujours présent à Espagnac

Voici bientôt 10 ans que la véranda de Patrick Jaucent s'est transformée en atelier de cannage rempaillage vannerie. Trois facettes de pratiques ancestrales y sont à découvrir.

- Le cannage manuel (chaises, banquette, fauteuil, etc.) fait de brins de canne de rofin tressés directement sur le cadre de vos assises.
- Le rempaillage qui laisse la place à un peu de fantaisie car la paille est remplacée par du chanvre et du sisal, deux matières naturelles associables pour créer des assises bicolores.
- La vannerie traditionnelle corrézienne faite de châtaignier, de saule et d'éclisse de noisetier provenant de nos forêts.

Au cœur de l'agglomération, dans le petit village du Mortier, commune d'Espagnac, Patrick sera ravi de vous accueillir dans son atelier.

L'ATELIER DU MORTIER  
52, le Mortier  
19150 Espagnac  
05 55 29 18 51  
[vianon19@gmail.com](mailto:vianon19@gmail.com)



LE COMPOSTAGE EST L'UNE DES OPTIONS POUR VALORISER LES DÉCHETS VERTS COMME ICI AU JARDIN PARTAGÉ RUE DE LA BARRIÈRE À TULLE, EN MODE COLLECTIF.

déchets

## Le brûlage, c'est nient !

**Brûler ses déchets verts est une pratique encore très courante. Pourtant c'est interdit en Corrèze (arrêté préfectoral du 7 avril 2015) ! Et pour cause, la pollution de l'air qu'elle entraîne est effrayante... Les alternatives sont nombreuses, le Tam fait le point... Apport en déchetterie, compostage, broyage, paillage, faites votre choix !**

### L'INFO EN +

Près de 1 million de tonnes de déchets verts sont brûlées à l'air libre chaque année en France. 50 kg brûlés émettent autant de particules fines que 13 000 km parcourus par une voiture diesel récente. 48 000 décès prématurés par an sont attribués à la pollution de l'air par les particules fines.

(Chiffres : Ministère de l'Environnement et Santé Publique France)

**Que faire de vos tontes d'herbe ou de vos tailles d'arbres sans les brûler ?** L'une des principales solutions c'est bien sûr l'apport en déchetterie ! L'agglomération en compte 6 à Chamboulive, Corrèze, Gros-Chastang, Lagnac-sur-Rondelle, Naves et Tulle sans oublier la plateforme de compostage de Saint-Mexant. Et le Tam tient à préciser que l'accès à ces 7 sites est totalement gratuit pour les particuliers. D'autres options s'offrent à vous pour réduire le volume de ses déchets et en particulier des méthodes simples mais efficaces et bénéfiques pour vos sols qui plus est.

**Le broyage.** Simple et efficace, il consiste à transformer en copeaux les résidus de taille et d'élagage d'arbres, de haies ou d'arbustes. Attention cependant : la qualité du broyat varie selon la nature des végétaux. Pour la tonte d'herbe, vous pouvez utiliser une tondeuse mulching qui hache menu l'herbe et la redépose sur la pelouse. L'herbe hachée agit donc comme un paillage protecteur.

**Le paillage.** Cette technique consiste à placer au pied des plantes de la matière organique végétale comme du broyat ou de la tonte de pelouse. La couche de matière joue un rôle d'écran protecteur : la perte en eau du sol est diminuée, les racines sont protégées du gel et la fertilité du sol est augmentée grâce à la décomposition du broyat.

Dernier avantage : le paillage limite le développement des mauvaises herbes. Pas mal, non ?

**Le compostage :** le compost est un amendement organique particulièrement efficace et très facile à réaliser. Vous pouvez installer un bac à compost mais aussi tout simplement rassembler les déchets organiques en tas. Tonte de pelouse, feuilles, fleurs fanées, tailles de haies, branchages broyés sans oublier les traditionnels déchets de cuisine. Prêtez attention à la technique : vous devez alterner les déchets verts carbonés (déchets bruns, secs et durs) et azotés (déchets verts, mous et mouillés) ; retournez le tas régulièrement et apportez de l'humidité pour accélérer le processus. 3 à 12 mois sont nécessaires pour produire un compost jeune à mûr.

**Le jardinage raisonné.** La conception et la gestion des espaces verts, des jardins peuvent intégrer un objectif de diminution du volume de déchets verts produits. Vous pouvez choisir des essences végétales en fonction des lieux, de leur usage. Cette approche permet de diminuer la fréquence des tontes ou des élagages par exemple : une prairie fleurie espace les tontes tandis que des arbres ou arbustes à croissance lente (caducs ou persistants, demandez conseil à des professionnels) nécessiteront peu de tailles. ■

Photovoltaïque

## Investissez dans l'énergie solaire !

**Énergies Cœur de Corrèze** est une société qui va voir le jour dans les prochaines semaines, elle a pour but de promouvoir, valoriser et financer la production d'énergies vertes, grâce au modèle économique des Centrales Villageoises. **Centrales Villageoises, quésaco ?** Ce sont des sociétés coopératives et citoyennes qui investissent dans des centrales photovoltaïques afin de revendre l'électricité produite localement. La spécificité de ces sociétés vient du financement : l'investissement citoyen.

**Devenir citoyen acteur.** si vous souhaitez investir, Énergies Cœur de Corrèze vous propose deux options : devenir sociétaire coopérateur, en achetant des parts sociales de la société et/ou louer votre toit pour accueillir les panneaux photovoltaïques.

**Pourquoi investir ?** Pour la planète : les centrales photovoltaïques produisent de l'électricité grâce au soleil, une source inépuisable, minimisant l'impact

sur la biodiversité et les populations. Pour l'action citoyenne : vous vous engagez aux côtés d'autres citoyens, de collectivités locales et d'entreprises du territoire. Chaque voix compte : un membre = une voix. Pour faire fructifier vos économies : les parts sociales sont à 50 € et devraient garantir un rendement modéré d'environ 2%. Vous ne ferez pas fortune mais vous aurez la garantie d'une rentabilité supérieure à celle du Livret de référence.

Énergies Cœur de Corrèze ambitionne de créer d'ici la fin de l'année plusieurs centrales photovoltaïques sur le territoire dont une sur Naves (projet très avancé). ■

**Vous avez des questions ? Besoin de + de précisions ? Vous souhaitez investir ? Plus d'infos : 05 55 26 60 16 ou 06 70 48 27 18 [coeurdecorreze@centralesvillageoises.fr](mailto:coeurdecorreze@centralesvillageoises.fr) [coeurdecorreze.centralesvillageoises.fr](http://coeurdecorreze.centralesvillageoises.fr) Facebook : @EnergiesCoeurDeCorreze**



habitat

## Pour vos travaux : FAIRE vous éclaire

7

**C'est le nombre d'agents d'exploitation de l'agglomération dont le lieu d'embauche est à la station d'épuration de Mulatet située à Tulle avant d'intervenir sur les nombreux sites de l'agglomération. Des travaux viennent d'y être réalisés afin qu'ils puissent bénéficier de meilleures conditions de travail : création d'un vestiaire avec sanitaires et d'une salle de repos pour la prise de repas, réfection de la toiture et des peintures du bureau et de l'atelier. Montant des travaux : 73 000 €.**

**Vous avez un projet** de rénovation énergétique de votre logement mais vous êtes perdus parmi les aides possibles (ma prime Rénov, CEE, éco PTZ, aides locales, aides Anah) ? Ne renoncez pas et prenez contact avec un conseiller FAIRE. Ce service gratuit est porté par le CPIE de la Corrèze et soutenu financièrement par les collectivités locales dont Tulle agglomération. Les conseillers FAIRE vous accompagnent en toute indépendance afin de : vous apporter des conseils techniques personnalisés ; vous aider à analyser vos devis et éviter les abus ; à rechercher des financements et à faire vos demandes d'aides.

**Pour joindre votre conseiller FAIRE : [c.fournajoux@cpiecorreze.com](mailto:c.fournajoux@cpiecorreze.com) 05 55 20 88 96**

EN BREF



## Une envie de Dépaysante ?

Connaissez-vous la Dépaysante ? Il s'agit d'une association corrézienne regroupant des producteurs, des cuisiniers et des artisans. L'objectif ? Les mettre en relation directe avec les consommateurs, et valoriser les produits et pratiques paysannes locales. Quelles sont leurs actions ? Ils organisent par exemple des repas publics, quand les conditions sanitaires le permettent... Mais aussi et surtout ils ont mis en place La Distrib' : commandés chaque semaine sur leur site internet, les produits locaux et bio (ou assimilés) d'une trentaine de producteurs sont distribués en différents lieux de l'agglomération (Tulle, Sainte-Fortunade, Seilhac, Saint-Priest-de-Gimel ou Gros-Chastang). Comment ça marche ? Les commandes de produits locaux sont ouvertes en ligne du vendredi soir 19h au lundi soir 19h, chaque semaine, sans engagement ni quantités imposées. Les commandes vous attendent le mercredi suivant dans le point Distrib' de votre choix. Au programme : des fruits et légumes, du fromage, du pain, des œufs, du miel, des pâtisseries, des pizzas, de l'huile, des noix, de la bière et bien d'autres produits...

**Toutes les infos sur le site [www.ladepaysante.fr](http://www.ladepaysante.fr). Une question ? Envoyez un mail à [ladepaysante@ladepaysante.fr](mailto:ladepaysante@ladepaysante.fr) ou appelez le 06 70 68 53 86.**



cinéma

## Une toile au Véo !

Fermé 14 semaines au printemps 2020 et depuis octobre dernier, le cinéma Véo prend son mal en patience... Comme beaucoup d'acteurs culturels, il lui tarde de retrouver ses spectateurs de visu qui lui manquent follement, éperdument, douloureusement... comme le dirait si bien Annie Girardot. Rencontre avec Aurore Pagnon, sa directrice.

**Un secteur fortement bousculé.** Tous les acteurs du cinéma se retrouvent bousculés par la crise sanitaire et l'interdiction d'ouvrir pour les cinémas\*. À Tulle, le Véo, entreprise privée, a bénéficié du fonds d'aides COVID de Tulle agglomération mis en place en avril 2020, pour les entreprises. Un coup de pouce local, auquel s'ajoutent d'autres aides (État...). Les 6 salariés, tous en chômage partiel, se retrouvent de temps à autre au cinéma...

**Les coulisses de la fermeture.** Chaque semaine, l'équipe entretient le matériel, notamment les serveurs qu'il faut faire tourner 3 à 4 heures, sans allumer les lampes afin d'économiser l'énergie. Un moment difficile pour les employés : "c'est un crève-cœur de lancer des films sans spectateur" avouent-ils. Au programme également : la gestion des stocks de confiserie pour lesquels beaucoup de dons ont été faits aux associations tullistes ; la réflexion sur les pratiques de programmation ; la gestion des déchets (dons d'affiches à une décoratrice pour réaliser des papiers cadeau par exemple). De manière plus surprenante, le Véo a pu récupérer du matériel de l'ancien cinéma Le Palace et notamment d'anciennes bobines et affiches. Comment les valoriser ? Via les journées du patrimoine ou un espace muséographique... tout est sur la table.

**Maintenir le lien.** En attendant de retrouver ses spectateurs, le Véo est très présent sur les réseaux sociaux et envoie régulièrement des petites cartes postales à son public : distribution gratuite d'affiches de films sur le parvis ou campagne d'affichage sur les vitres du bâtiment... La structure réfléchit également à la réouverture : une fête du court-métrage en virtuel, un report des événements passés comme le Mois du Doc ou la saison d'opéra/ballet/théâtre, du cinéma en plein air pour la saison estivale, entre autres. À ce jour, l'équipe serait matériellement prête à rouvrir mais tout dépendra du protocole sanitaire et de l'anticipation des distributeurs de films. Car il risque d'y avoir embouteillage avec le nombre de films en stock. Mais pas d'inquiétude, le cinéma va (relativement) bien et rouvrira bien ses portes selon sa directrice !

Enfin, les ventes de cartes d'abonnement proposées à Noël ont eu un vrai succès auprès du public qui en redemande. Une marque de fidélité très appréciée des équipes tout comme le nombre incroyable de soutiens reçus par mail, courrier ou téléphone depuis la fermeture. Le Tam aussi espère très bientôt se faire une toile ! ■

\*À l'heure où nous écrivons ce Tam, le cinéma Véo est fermé au public.

idées de lectures

# LA SÉLECTION DES BIBLIOTHÉCAIRES

Voici une sélection des coups de cœur des bibliothécaires du territoire. Qu'ils soient en lien avec l'actualité nationale, régionale, locale ou communale, les ouvrages présentés sont tous disponibles dans les médiathèques du réseau de lecture publique de Tulle agglomération.



**Laurence Dubois**

Médiathèque intercommunale  
Éric Rohmer

**"L'oasis, petite genèse d'un jardin biodivers", de Simon Hureau, éd. Juillard (2020)**

"Simon Hureau et sa famille achètent une maison avec un jardin en friche. Il nous raconte comment en replantant des haies, en laissant pousser, il fait de son jardin une véritable oasis de biodiversité. Planches après planches, voici un merveilleux catalogue d'insectes en tout genre. Il s'amuse à répertorier toute une faune qui s'installe. Du rouge-gorge quémandeur à la mésange à longue queue, du hérisson amateur de gastéropode au lucane maladroit, la vie reprend dans son jardin. Un récit écologique qui fait du bien avec le printemps qui pointe le bout de son nez."



**Mélodie Desplanches**

Étudiante en licence pro  
Métiers du Livre, stagiaire à la  
médiathèque intercommunale  
Éric Rohmer

**"Insert Sun", album de Wailing Trees (2020)**

Insérer du soleil, c'est aussi apporter un nouvel éclairage sur le quotidien. "Insert Sun est le troisième album du groupe Lyonnais Wailing Trees. Déjà reconnu en France et à l'international, le groupe combine le reggae, la soul et le jazz dans leurs nouvelles compositions qui portent un regard introspectif et positif, tourné vers l'avenir. Réunissant des textes en français et en anglais, ils réinventent le reggae en mettant en avant l'originalité de leurs harmonies. Insert Sun apparaît comme un rayon de soleil pour nous faire patienter jusqu'aux beaux jours et aborder la vie quotidienne de manière plus optimiste."



**Juliette Bonnet**

Médiathèque  
de Seilhac

**"Bénie soit Sixtine", de Maylis Adhémard, éd. Dargaud (2020)**

"Dans son premier roman, Maylis Adhémard nous brosse un portrait glaçant de la bourgeoisie intégriste catholique. Sixtine, jeune femme issue d'une famille catholique rigoriste, se marie à Pierre-Louis Sue de la Garde, adepte d'une mouvance ultra-catholique d'extrême droite "Les Frères de la Croix". Très vite, elle tombe enceinte et se retrouve sous la houlette de sa belle-mère, une femme sévère et rigide. Sixtine trouvera la force de s'extirper de ce carcan. "Bénie soit Sixtine" nous offre une plongée dans la violence de l'emprise sectaire, de la force nécessaire pour s'en émanciper, d'amour maternel et de renaissance. Un premier roman qui ne nous laisse pas insensible."

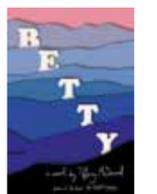


**Emmanuelle Orhan**

Médiathèque  
de Lonzac

**"Betty", de Tiffany McDaniel, éd. Gallmeister (2020)**

"De mère blanche et de père cherokee, la Petite Indienne, c'est Betty Carpenter, née vers 1950. Confrontés à un racisme quotidien, les Carpenter s'installent dans l'Ohio dont le paysage luxuriant promet la paix. Betty grandit parmi ses 7 frères et sœurs, bercée par les histoires mythiques de son père. Mais les plus noirs secrets de la famille se dévoilent peu à peu. Betty puise son courage dans l'écriture : elle confie sa douleur à des pages qu'elle enfouit sous terre au fil des années. On grandit aux côtés de Betty, on souffre avec elle, on aime son père, magicien du quotidien, qu'une sagesse ancestrale habite. On admire son sang-froid et sa détermination. Betty nous accompagne longtemps après qu'on a refermé ce livre."



# GROUPE MAJORITÉ COMMUNAUTAIRE DE TULLE AGGLO

**Au-delà de la réflexion et du travail des élus et des agents de Tulle agglo, nous souhaitons que l'ensemble des citoyens puisse participer à la réalisation du projet de territoire.**

**Malheureusement, la situation sanitaire** ne nous permet pas d'organiser des réunions publiques afin de recueillir vos idées, vos remarques et d'échanger avec vous. Mais la participation citoyenne est plus que jamais nécessaire pour construire ce projet, à nous de nous adapter et de trouver des solutions pour recueillir vos avis. C'est pourquoi, un questionnaire en ligne est d'ores et déjà accessible.

Nous comptons sur votre participation la plus large possible. Soyez force de proposition sur l'ensemble des compétences de Tulle agglo. Donnez-nous votre ressenti. Vos idées seront sources de réflexion et nourriront le projet de territoire qui sera porté par le conseil communautaire. Tulle agglo, c'est vous et chacun d'entre vous peut être acteur de son territoire. ■

**Avec et pour vous  
« Le groupe de la majorité communautaire »**

# GROUPE OPPOSITION

**La crise du covid n'en finit pas de paralyser tout autant les esprits que les collectivités. Tulleagglo n'échappe pas à cette léthargie. Mais pourtant certains dossiers malencontreux sont encore de nature à nourrir des ardeurs.**

Le groupe de travail "agriculture et circuits courts" porte un projet intitulé "agroécologie" sur le site de Bes à Saint Clément en projetant l'achat d'une propriété de vingt hectares. Ce terme générique recouvre une liste d'actions disparates : "création d'un espace agricole dédié à l'installation, à l'expérimentation, à la vulgarisation, à l'éducation, à l'insertion par le maraîchage...". Il s'agit ainsi de développer de nouvelles formes

d'agriculture pour un public de néoruraux susceptibles de concevoir un retour à la terre. La présentation de ce dossier en assemblée plénière a alimenté des argumentations polémiques d'autant plus que ce projet est en concurrence avec celui d'un jeune agriculteur qui souhaite s'installer sur ce site. Ce dernier a déjà fait une offre d'achat au vendeur.

## Jusqu'où ne pas aller

Nous avons pris à partie les rapporteurs sur le caractère disproportionné de la surface convoitée : "vingt hectares ne nous semblent pas nécessaires pour une expérimentation de cette nature. Trois à quatre hectares suffiraient amplement pour mener à bien cette expérience. Mais surtout il est inenvisageable que cette réalisation se fasse au détriment d'un jeune agriculteur qui porte un projet d'installation. Tulleagglo doit rester dans ses prérogatives et ne pas agir

au détriment d'acteurs qui veulent se déployer sur ce territoire". Malgré nos protestations, nos voix n'ont pas été entendues et la majorité des élus a choisi de valider ce dossier.

## Union paysanne

Mais c'était sans compter sur la réactivité du monde agricole qui ne s'est pas fait attendre. Ce dossier a pris alors un tour politique qui a ébranlé l'assurance des élus de l'agglomération. La chambre d'agriculture, les jeunes agriculteurs, la safer sont entrés dans la danse. La fronde a dépassé largement le bassin de Tulle et dans un rayon de trente kilomètres, la suffisance de Tulle agglo a nourri les esprits et animé des conversations véhémentes. Ces dirigeants agricoles demandent purement et simplement que chacun reste à sa place. ■

# VOS QUESTIONS, NOS RÉPONSES

## Quels sont les horaires des déchetteries ?

**Chamboulive**  
Le Moulin Écrasé / 05 55 21 39 66  
Lundi, mardi et vendredi : 14h-18h  
Mercredi et samedi : 9h-12h et 14h-18h

**Corrèze**  
Le Roc Blanc / 05 55 21 44 29  
Lundi, mercredi, vendredi et samedi : 9h-12h et 14h-18h

**Gros-Chastang**  
La Bitarelle / 06 78 62 92 09  
Mardi, mercredi, vendredi : 14h-18h  
Samedi : 9h-12h et 14h-18h

**Ladignac-sur-Rondelle**  
Le Château Fort / 05 44 40 60 57  
Mardi au samedi : 9h-12h et 14h-18h

**Naves**  
La Coutausse / 05 55 27 86 74  
Lundi au samedi : 9h-12h et 14h-18h  
Fermée le mardi

**Tulle**  
ZI de Mulatet / 05 55 20 36 85  
Lundi au samedi : 9h-12h et 14h-18h  
Fermée le jeudi

**Saint-Mexant**  
**Plateforme de compostage**  
Les Bois Noirs / 05 55 29 48 93  
Lundi au vendredi : 14h-18h  
Samedi (jusqu'au 31 octobre) : 9h-12h et 14h-18h

**Suivez toute l'actualité de l'agglo sur Facebook @agglotulle**

## Le centre aqua : je peux y aller ?

En raison des conditions sanitaires, le centre aqua ne peut accueillir que les personnes suivantes\* :

- Les formations BNSSA,
- Les activités de groupe Aqua santé,
- L'école de gendarmerie et le SDIS 19,
- Les personnes munies d'une prescription médicale ou en formation continue.

## Quand ?

Créneaux piscine d'une heure maximum dans l'eau du lundi au vendredi.

**Informations et réservations par téléphone au 05 55 20 92 08 du lundi au vendredi de 9h à 14h.**

**10 personnes maximum par créneau. Tarifs inchangés, abonnements trimestriels suspendus sur cette période.**



## La médiathèque intercommunale, c'est ouvert ?

**Oui. La MIER est ouverte !\***  
Lundi, mardi et jeudi : 14h-18h  
Vendredi : 14h-19h  
Mercredi et samedi : 10h-18h

## La fibre optique, c'est obligatoire ? J'appelle qui ?

Lorsque vous êtes éligible, c'est-à-dire lorsque la fibre est déployée dans votre secteur, vous pouvez prendre un abonnement. Souvent, les opérateurs téléphoniques privés (Orange, SFR, Bouygues Telecom ou Free par exemple) font du démarchage commercial, libre à vous de souscrire à une offre ou non.

## La fibre est chez moi ou non ?

J'habite Champagnac-la-Prune, Clergoux, Gros-Chastang, Gumont, La Roche-Canillac, Le Lonzac, Saint-Augustin, Saint-Pardoux-la-Croisille  
**www.nathd.fr ou 0 806 806 806**

J'habite sur une autre commune de l'agglo  
**cartefibre.arcep.fr**  
ou **www.sfr-ftth.com/test-deligibilite**

## L'eau potable, c'est l'agglo ?

**Non. Pour tout ce qui concerne l'eau potable, il faut se tourner vers vos syndicats des eaux !**  
Toutes les infos sur cette page : <https://agglo-tulle.fr/vie-pratique/eau-et-assainissement/eau-eau-les-syndicats>



\*Mode de fonctionnement en vigueur au 30/03/2021, sous réserve d'évolution liées aux annonces gouvernementales.

TULLE  
EN  
CORRÈZE  
*Ma parenthèse*

